

BUDGET PRIMITIF



BUDGET ANNEXE

SERVICE DE L'EAU POTABLE

POUR L'EXERCICE 2015





Commune de TOURS
BUDGET PRIMITIF 2015

République Française

NUMERO DE SIRET : 21370261600375

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER PRINCIPAL DE TOURS MUNICIPAL

SERVICE DE L'EAU POTABLE

M. 49

BUDGET PRIMITIF

ANNEE 2015

Sommaire

I. Informations générales

Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - investissement

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - exploitation(1)

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - investissement (1)

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Subventions versées dans le cadre vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

D - Arrêté et signatures

D1 - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L.5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.



Commune de TOURS

BUDGET PRIMITIF 2015

INFORMATIONS GENERALES

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, avec chapitre de dépense «opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des recettes de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres d'opérations d'équipement
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
'- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
'- budgétaires (délibération n°..... du).
- (4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
sans reprise des résultats de l'exercice N-1
avec reprise des recettes de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1



Commune de TOURS

BUDGET PRIMITIF 2015

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	21 209 339,98	19 133 530,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	2 075 809,98 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		21 209 339,98	21 209 339,98

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 189 307,00	9 573 499,86
+		+	+
R E P O R T	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	614 442,76	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	1 769 750,10 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		9 573 499,86	9 573 499,86

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	30 782 839,84	30 782 839,84
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	2 148 262,00	0,00	2 114 141,98	2 114 141,98	2 114 141,98
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 430 458,00	0,00	2 497 341,00	2 497 341,00	2 497 341,00
014	Atténuations de produits	2 700 000,00	0,00	2 800 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
65	Autres charges de gestion courante	7 334 000,00	0,00	7 604 000,00	7 604 000,00	7 604 000,00
Total des dépenses de gestion des services		14 612 720,00	0,00	15 015 482,98	15 015 482,98	15 015 482,98
66	Charges financières	230 963,00	0,00	212 250,00	212 250,00	212 250,00
67	Charges exceptionnelles	82 300,00	0,00	162 300,00	162 300,00	162 300,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		14 925 983,00	0,00	15 390 032,98	15 390 032,98	15 390 032,98
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 465 417,00		3 819 307,00	3 819 307,00	3 819 307,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 000 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 465 417,00		5 819 307,00	5 819 307,00	5 819 307,00
TOTAL		18 391 400,00	0,00	21 209 339,98	21 209 339,98	21 209 339,98

+	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 209 339,98

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	10 529 900,00	0,00	10 945 050,00	10 945 050,00	10 945 050,00
75	Autres produits de gestion courante	7 330 000,00	0,00	7 663 000,00	7 663 000,00	7 663 000,00
Total des recettes de gestion des services		17 861 400,00	0,00	18 609 550,00	18 609 550,00	18 609 550,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		17 871 400,00	0,00	18 619 550,00	18 619 550,00	18 619 550,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	520 000,00		513 980,00	513 980,00	513 980,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		520 000,00		513 980,00	513 980,00	513 980,00
TOTAL		18 391 400,00	0,00	19 133 530,00	19 133 530,00	19 133 530,00

+	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 075 809,98
=	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 209 339,98

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 305 327,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	---------------------	--

- (1) Cf. Modalités de vote I
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M49
- (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	3 519 000,00	614 442,76	6 282 000,00	6 282 000,00	6 896 442,76
	Total des dépenses d'équipement	3 519 000,00	614 442,76	6 282 000,00	6 282 000,00	6 896 442,76
16	Emprunts et dettes assimilées	385 000,00	0,00	391 900,00	391 900,00	391 900,00
020	Dépenses imprévues	0,00		1 427,00	1 427,00	1 427,00
	Total des dépenses financières	385 000,00	0,00	393 327,00	393 327,00	393 327,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 904 000,00	614 442,76	6 675 327,00	6 675 327,00	7 289 769,76
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	20 000,00		513 980,00	513 980,00	513 980,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	20 000,00		513 980,00	513 980,00	513 980,00
TOTAL		3 924 000,00	614 442,76	7 189 307,00	7 189 307,00	7 803 749,76

D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 769 750,10
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 573 499,86

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	958 583,00	0,00	670 000,00	670 000,00	670 000,00
	Total des recettes d'équipement	958 583,00	0,00	1 370 000,00	1 370 000,00	1 370 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	2 384 192,86	2 384 192,86	2 384 192,86
	Total des recettes financières	0,00	0,00	2 384 192,86	2 384 192,86	2 384 192,86
	Total des recettes réelles d'investissement	958 583,00	0,00	3 754 192,86	3 754 192,86	3 754 192,86
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 465 417,00		3 819 307,00	3 819 307,00	3 819 307,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 000 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 465 417,00		5 819 307,00	5 819 307,00	5 819 307,00
TOTAL		4 424 000,00	0,00	9 573 499,86	9 573 499,86	9 573 499,86

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 573 499,86

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 305 327,00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée, et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de la collectivité de rattachement

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure cet état (voir le détail Annexe IV-A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 114 141,98		2 114 141,98
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 497 341,00		2 497 341,00
014	Atténuation de produits	2 800 000,00		2 800 000,00
65	Autres charges de gestion courante	7 604 000,00		7 604 000,00
66	Charges financières	212 250,00	0,00	212 250,00
67	Charges exceptionnelles	162 300,00	0,00	162 300,00
68	Dot aux amort. aux dépréciations et aux prov.	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00
023	Virement à la section d'investissement		3 819 307,00	3 819 307,00
	Dépenses d'exploitation – Total	15 390 032,98	5 819 307,00	21 209 339,98

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 209 339,98
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	13 980,00	13 980,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	391 900,00	0,00	391 900,00
	Total des opérations d'équipement	6 896 442,76		6 896 442,76
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	500 000,00	500 000,00
020	Dépenses imprévues	1 427,00		1 427,00
	Dépenses d'investissement –Total	7 289 769,76	513 980,00	7 803 749,76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 769 750,10
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 573 499,86
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7) .

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 500,00		1 500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	10 945 050,00		10 945 050,00
72	<i>Production immobilisée</i>		500 000,00	500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	7 663 000,00		7 663 000,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	13 980,00	23 980,00
	Recettes d'exploitation – Total	18 619 550,00	513 980,00	19 133 530,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 075 809,98
---	---	---------------------

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 209 339,98
---	---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	700 000,00	0,00	700 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	670 000,00	0,00	670 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		2 000 000,00	2 000 000,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		3 819 307,00	3 819 307,00
	Recettes d'investissement – Total	1 370 000,00	5 819 307,00	7 189 307,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	--	-------------

+	AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 384 192,86
---	------------------------------------	---------------------

=	TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	9 573 499,86
---	--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.



Commune de TOURS

BUDGET PRIMITIF 2015

VOTE DU BUDGET

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 148 262,00	2 114 141,98	2 114 141,98
6061	Fournitures non stockables	30 100,00	30 100,00	30 100,00
60610	Electricité	305 000,00	310 000,00	310 000,00
60613	Gaz	5 400,00	5 100,00	5 100,00
6062	Prod. de traitement	95 000,00	98 000,00	98 000,00
60631	Fournitures de pièces	22 800,00	22 800,00	22 800,00
60632	Petits équipements	18 800,00	18 800,00	18 800,00
60633	Fournitures de magasin	223 000,00	173 000,00	173 000,00
60634	Fournitures d'entretien	52 300,00	52 500,00	52 500,00
6064	Fournitures administratives	8 500,00	10 500,00	10 500,00
6068	Autres matières & fournitures	117 500,00	122 500,00	122 500,00
6135	Locations mobilières	17 500,00	15 000,00	15 000,00
6152	Sur biens immobiliers	115 032,00	104 048,00	104 048,00
61523	Entretien de réseaux	6 500,00	7 000,00	7 000,00
61551	Mat. roulant	13 700,00	13 700,00	13 700,00
61558	Autres biens mobiliers	10 937,00	9 100,00	9 100,00
6156	Maintenance	117 500,00	121 000,00	121 000,00
6161	Multirisques	23 103,00	37 413,00	37 413,00
617	Etudes & recherches	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6182	Divers - Documentation	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6184	Divers-Versement organismes	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6225	Indem. au cptable & aux régis.	130,00	130,00	130,00
6228	Divers	130,00	130,00	130,00
6231	Annonces & insertions	500,00	500,00	500,00
6241	Transports sur achats	400,00	450,00	450,00
6247	Transports collectifs du pers.	800,00	800,00	800,00
6251	Voyages & déplacements	5 320,00	5 320,00	5 320,00
6256	Missions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires & assimilés	500,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisat°...)	5 000,00	5 100,00	5 100,00
6287	Remboursements de frais	358 910,00	361 500,98	361 500,98
6288	Autres	78 000,00	91 000,00	91 000,00
63512	Taxes foncières	400,00	400,00	400,00
6358	Autres droits	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6371	Redevance des prélè. d'eau	410 000,00	393 000,00	393 000,00
6378	Autres taxes & redevances	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63781	Redevance soutien d'étiage	55 000,00	54 250,00	54 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 430 458,00	2 497 341,00	2 497 341,00
6331	Versement de transport	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6336	Cot.centre nat. & CDG de la fp	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6411	Salaires	1 684 671,00	1 751 541,00	1 751 541,00
6413	Primes & gratifications	50 300,00	50 300,00	50 300,00
6414	Indemnités & avantages divers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6451	Cotisat°à l'URSSAF	245 000,00	245 000,00	245 000,00
6452	Cotisat°aux mutuelles	11 500,00	11 500,00	11 500,00
6453	Cotisat° caisses de retraites	360 000,00	360 000,00	360 000,00
6454	Cotisat°aux ASSEDIC	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6458	Cotisat° aux autres org. soc.	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6471	Prestations directes	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6475	Médecine du travail	2 287,00	2 300,00	2 300,00
648	Autres chges de personnel	20 200,00	20 200,00	20 200,00
014	Atténuations de produits (7)	2 700 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
701249	Revers. Agence Eau Red Poll.	1 600 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
706129	Revers.Agence Eau Red.Modern.	1 100 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
65	Autres charges de gestion courante	7 334 000,00	7 604 000,00	7 604 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	2 000,00	2 000,00
658	Chges diverses gest° courante	7 330 000,00	7 600 000,00	7 600 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		14 612 720,00	15 015 482,98	15 015 482,98
66	Charges financières (b) (8)	230 963,00	212 250,00	212 250,00

66111	Intérêts des emprunts & dettes	235 000,00	216 400,00	216 400,00
66112	Intérêts courus non échus(ICNE)	-4 037,00	-4 150,00	-4 150,00
67	Charges exceptionnelles (c)	82 300,00	162 300,00	162 300,00
6711	Inté. Morat. & pénal. marchés	300,00	300,00	300,00
673	Titres annulés (sur Ex.s ant.)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6738	Titres annulés ex. ant. eau	15 000,00	15 000,00	15 000,00
67382	Titres annulés ex. ant. CVP	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67383	Titres annulés ex. ant.Prélev.	500,00	500,00	500,00
67384	Rembt. Redev. modernis° réseau	4 000,00	4 000,00	4 000,00
67385	Rembt. Redev. Soutien Etiage	500,00	500,00	500,00
67386	Titres annulés s/exe ant (Assa	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6742	Subv. Exceptio. d'équipement	20 000,00	100 000,00	100 000,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		14 925 983,00	15 390 032,98	15 390 032,98

023	Virement à la section d'investissement	1 465 417,00	3 819 307,00	3 819 307,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
6811	Dota.Amortis.sur immos.	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 465 417,00	5 819 307,00	5 819 307,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 465 417,00	5 819 307,00	5 819 307,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	18 391 400,00	21 209 339,98	21 209 339,98
--	----------------------	----------------------	----------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 209 339,98

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
-Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-4150.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M41

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciation des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges (5)	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6419	Rembours. sur Rému. du pers.	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	10 529 900,00	10 945 050,00	10 945 050,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	5 825 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
701111	Vente d'eau Ville Tours	304 000,00	318 000,00	318 000,00
701112	Vente d'eau Autres Communes	15 000,00	79 800,00	79 800,00
70123	Contre valeur redevance prélev	385 000,00	360 000,00	360 000,00
701231	Contre val. redevance prélev Vil	22 000,00	19 000,00	19 000,00
701232	Redev prélev Autres Communes	2 500,00	14 000,00	14 000,00
701241	Red. pollution domestique	1 580 000,00	1 528 000,00	1 528 000,00
70128	Autres taxes & redevances	50 400,00	50 400,00	50 400,00
701281	Autres Taxes & Redevance Ville	3 500,00	3 500,00	3 500,00
701282	Autres taxes & red autres Commun	500,00	350,00	350,00
704	Travaux	100 000,00	50 000,00	50 000,00
706121	Red. modernis réseaux collecte	1 062 000,00	1 322 000,00	1 322 000,00
7064	Locations de compteurs	750 000,00	769 000,00	769 000,00
70641	Location compteurs Ville	50 000,00	50 000,00	50 000,00
7065	Commiss° pour redev. d'assai.	95 500,00	46 000,00	46 000,00
7068	Autres prestations de services	2 500,00	3 000,00	3 000,00
70681	Autres prest. service ville	200 000,00	250 000,00	250 000,00
7083	Locations diverses	82 000,00	82 000,00	82 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 330 000,00	7 663 000,00	7 663 000,00
758	Prod. divers de gest° courante	7 330 000,00	7 663 000,00	7 663 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		17 861 400,00	18 609 550,00	18 609 550,00

76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7718	Prod. Except. sur opé. de gest°	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		17 871 400,00	18 619 550,00	18 619 550,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	520 000,00	513 980,00	513 980,00
722	Immo. corpo.	500 000,00	500 000,00	500 000,00
777	Quote part subvent° d'investi	20 000,00	13 980,00	13 980,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		520 000,00	513 980,00	513 980,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	18 391 400,00	19 133 530,00	19 133 530,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
---	-----------------------------------	-------------

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 075 809,98
---	--	---------------------

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 209 339,98
---	---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M49
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.
- (7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT- DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	3 519 000,00	6 282 000,00	6 282 000,00
12504	TX PERIMETRE DE PROTECTION DES	160 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
13087	VOIRIES ET RESEAUX DIVERS	100 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
14047	TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES	30 000,00	0,00	0,00
14062	MODERNISATION METHODES TRAVAIL	10 000,00	0,00	0,00
14085	TRAVAUX DE BATIMENTS	500 000,00	0,00	0,00
14087	TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX D	2 085 000,00	0,00	0,00
14089	ENVELOPPE MATERIEL 2014	10 000,00	0,00	0,00
14202	DIAGNOSTIC AMIANTE ET PLOMB	50 000,00	0,00	0,00
14248	VEHICULES GROSSES REPARATIONS	32 000,00	0,00	0,00
14250	ACQUISITION VEHICULES	80 000,00	0,00	0,00
14400	MATERIEL INDUSTRIEL	60 000,00	0,00	0,00
14401	DISPOSITIFS DE COMPTAGES	162 000,00	0,00	0,00
14402	MATERIELS SPECIFIQUES EXPLOITA	140 000,00	0,00	0,00
14509	RESEAUX TRANSFERT EAU ST AVERT	100 000,00	0,00	0,00
15047	TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES	0,00	30 000,00	30 000,00
15062	MODERNISATION DES MOYENS DE SE	0,00	10 000,00	10 000,00
15085	TRAV. GROSSES REPARATIONS BATI	0,00	120 000,00	120 000,00
15087	TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX D	0,00	3 255 000,00	3 255 000,00
15089	MATERIELS ET MOBILIERS DE BURE	0,00	10 000,00	10 000,00
15202	DESAMIANTEGE TRAVAUX	0,00	50 000,00	50 000,00
15248	GROSSES REPARATIONS-VEHICULES	0,00	32 000,00	32 000,00
15250	ACQUISITION DE VEHICULES	0,00	110 000,00	110 000,00
15400	MATERIELS INDUSTRIELS	0,00	60 000,00	60 000,00
15401	DISPOSITIFS DE COMPTAGES	0,00	145 000,00	145 000,00
15402	MATERIELS SPECIFIQUES EXPLOITA	0,00	160 000,00	160 000,00
	Total des dépenses d'équipement	3 519 000,00	6 282 000,00	6 282 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	385 000,00	391 900,00	391 900,00
1641	Emprunts en euro	385 000,00	391 900,00	391 900,00
18	Comptes de liaison : affecta° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	1 427,00	1 427,00
	Total des dépenses financières	385 000,00	393 327,00	393 327,00
45...1	Opérat. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 904 000,00	6 675 327,00	6 675 327,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8)	20 000,00	513 980,00	513 980,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	20 000,00	13 980,00	13 980,00
139111	Agence de l'eau	6 900,00	7 315,00	7 315,00
13912	Régions	650,00	575,00	575,00

13914	Communes	450,00	370,00	370,00
13915	Groupements de collectivités	2 400,00	2 330,00	2 330,00
13918	Autres	9 600,00	3 390,00	3 390,00
	Charges transférées	0,00	500 000,00	500 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	500 000,00	500 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		20 000,00	513 980,00	513 980,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 924 000,00	7 189 307,00	7 189 307,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	614 442,76
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 769 750,10
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 573 499,86
---	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *DI 040 = RE 042*
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
(9) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *DI 041 = RI 041*
(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	700 000,00	700 000,00
13111	Agence de l'eau	0,00	700 000,00	700 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	958 583,00	670 000,00	670 000,00
1641	Emprunts en euro	958 583,00	670 000,00	670 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		958 583,00	1 370 000,00	1 370 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 384 192,86	2 384 192,86
106	Réserves	0,00	2 384 192,86	2 384 192,86
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affectations à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	2 384 192,86	2 384 192,86
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES		958 583,00	3 754 192,86	3 754 192,86
021	Virement de la section d'exploitation	1 465 417,00	3 819 307,00	3 819 307,00
040	Opéat* ordre transfert. entre sections (6) (7)	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
28031	Frais d'études	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2805	Concess° & droits similaires	10 000,00	10 000,00	10 000,00
28125	Terrains bâtis	30 000,00	30 000,00	30 000,00
281311	Bât. d'exploitat°	250 000,00	250 000,00	250 000,00
281315	Bât. administratifs	30 000,00	30 000,00	30 000,00
281351	Bât. d'exploitat°	4 000,00	4 000,00	4 000,00
281355	Bât. administratifs	1 000,00	500,00	500,00
28151	Installat° complexes spécial.	8 000,00	8 500,00	8 500,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 264 000,00	1 264 000,00	1 264 000,00
28154	Mat. industriel	35 000,00	40 000,00	40 000,00
281561	Service de distribution d'eau	170 000,00	170 000,00	170 000,00
281562	Service d'assainissement	1 000,00	500,00	500,00
28182	Mat. de transport	100 000,00	100 000,00	100 000,00
28183	Mat. de bureau & Mat. inform.	35 000,00	35 000,00	35 000,00
28184	Mobilier	8 000,00	5 000,00	5 000,00
28188	Autres	4 000,00	2 500,00	2 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 465 417,00	5 819 307,00	5 819 307,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 465 417,00	5 819 307,00	5 819 307,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 424 000,00	9 573 499,86	9 573 499,86
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				0,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				0,00

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	9 573 499,86
--	---------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *RI 040 = DE 042*
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
- (8) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *DI 041 = RI 041*
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 10500
LIBELLE : TRAM-DEVOIEMENT DES RESEAUX

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	8 162 492,63	9 318,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	70 469,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	61 089,50	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Conces° & droit simil. Procéd.	9 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	8 092 023,13	9 318,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°	8 092 023,13	9 318,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-9 318,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 12504
LIBELLE : TX PERIMETRE DE PROTECTION DES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		13 127,59 a	142 834,80	1 300 000,00 b	1 300 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	3 749,68	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 536,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°	2 212,71	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 377,91	142 834,80	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00
2313	Construct°	7 165,20	142 834,80	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°	2 212,71	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 510 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	510 000,00
13111	Agence de l'eau	0,00	510 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-932 834,80
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 13047
LIBELLE : TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	9 250,00 a	16 230,00	0,00 b	0,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	9 250,00	16 230,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 250,00	16 230,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-16 230,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 13087
LIBELLE : VOIRIES ET RESEAUX DIVERS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 980 478,90	17 348,57	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 980 478,90	17 348,57	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 980 478,90	17 348,57	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
2315	Installat°	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	190 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	190 000,00
13111	Agence de l'eau	0,00	190 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-827 348,57
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 14047
LIBELLE : TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00 a	2 300,00	0,00 b	0,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-2 300,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 14062
LIBELLE : MODERNISATION METHODES TRAVAIL

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	14 095,20	1 972,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions & droits assimilés	2 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 935,20	1 972,00	0,00	0,00	0,00
2183	Mat. de bureau & Mat. inform.	11 935,20	1 972,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-1 972,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 14085
LIBELLE : TRAVAUX DE BATIMENTS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	330 927,74 a	8 650,00	0,00 b	0,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	330 927,74	8 650,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bât. d'exploitat°	323 933,80	8 650,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bât. d'exploitat°	6 993,94	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-8 650,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 14087
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX D

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 104 346,06	328 890,97	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 104 346,06	328 890,97	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 104 346,06	328 890,97	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-328 890,97
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 14089
LIBELLE : ENVELOPPE MATERIEL 2014

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 313,35	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 313,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	1 760,33	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres	553,02	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 14202
LIBELLE : DIAGNOSTIC AMIANTE ET PLOMB

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	4 394,00 a	43 550,00	0,00 b	0,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	4 394,00	43 550,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 394,00	43 550,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-43 550,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 14248
LIBELLE : VEHICULES GROSSES REPARATIONS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	2 455,82	2 186,87	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 455,82	2 186,87	0,00	0,00	0,00
2182	Mat. de transport	2 455,82	2 186,87	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-2 186,87
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 14250
LIBELLE : ACQUISITION VEHICULES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	68 204,64	3 875,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	68 204,64	3 875,00	0,00	0,00	0,00
2182	Mat. de transport	68 204,64	3 875,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-3 875,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 14400
LIBELLE : MATERIEL INDUSTRIEL

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	28 447,48 a	2 094,90	0,00 b	0,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 447,48	2 094,90	0,00	0,00	0,00
2154	Mat. industriel	28 447,48	2 094,90	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-2 094,90
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 14401
LIBELLE : DISPOSITIFS DE COMPTAGES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	45 969,45 a	13 360,00	0,00 b	0,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 969,45	13 360,00	0,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	45 969,45	13 360,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-13 360,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 14402
LIBELLE : MATERIELS SPECIFIQUES EXPLOITA

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	68 440,25 a	21 831,65	0,00 b	0,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	68 440,25	21 831,65	0,00	0,00	0,00
2151	Installat° complexes spécial.	29 644,47	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	34 434,76	21 831,65	0,00	0,00	0,00
2183	Mat. de bureau & Mat. inform.	4 329,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres	31,82	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-21 831,65
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 14509
LIBELLE : RESEAUX TRANSFERT EAU ST AVERT

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°	720,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 15047
LIBELLE : TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00 a	0,00	30 000,00 b	30 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-30 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 15062
LIBELLE : MODERNISATION DES MOYENS DE SE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00 a	0,00	10 000,00 b	10 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2183	Mat. de bureau & Mat. inform.	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 15085
LIBELLE : TRAV. GROSSES REPARATIONS BATI

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00 a	0,00	120 000,00 b	120 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00
21311	Bât. d'exploitat°	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-120 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 15087
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE ET RESEAUX D

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	0,00	3 255 000,00	3 255 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2051	Concessions & droits assimilés	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 195 000,00	3 195 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	3 195 000,00	3 195 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-3 255 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 15089
LIBELLE : MATERIELS ET MOBILIERS DE BURE

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2188	Autres	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-10 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 15202
LIBELLE : DESAMIANTAGE TRAVAUX

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00 a	0,00	50 000,00 b	50 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-50 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 15248
LIBELLE : GROSSES REPARATIONS-VEHICULES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00 a	0,00	32 000,00 b	32 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00
2182	Mat. de transport	0,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-32 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 15250
LIBELLE : ACQUISITION DE VEHICULES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00 a	0,00	110 000,00 b	110 000,00	0,00 b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
2182	Mat. de transport	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00 c	0,00 d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-110 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 15400
LIBELLE : MATERIELS INDUSTRIELS

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2154	Mat. industriel	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-60 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 15401
LIBELLE : DISPOSITIFS DE COMPTAGES

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	0,00	145 000,00	145 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2051	Concessions & droits assimilés	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00
2183	Mat. de bureau & Mat. inform.	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-145 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° (1) : 15402
LIBELLE : MATERIELS SPECIFIQUES EXPLOITA

(2) POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	160 000,00	160 000,00	0,00
2151	Installat° complexes spécial.	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00	0,00
2183	Mat. de bureau & Mat. inform.	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a + b)	-160 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées.

Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



Commune de TOURS

BUDGET PRIMITIF 2015

ANNEXES

1687 Autres dettes (Total)					0,00									
TOTAL GENERAL					6 258 791,08									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		4 819 183,28					391 859,84	216 318,78	0,00	45 785,35
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		4 819 183,28					391 859,84	216 318,78	0,00	45 785,35
16062 / 16062 MON021570	N	0,00		101 447,75	7,00	F		9,70	9 739,86	9 609,84	0,00	4 447,84
16063 / 16063 MON021571	N	0,00		452 305,74	8,00	F		9,60	37 910,83	42 083,53	0,00	9 945,48
16077 / 16077_1011021	N	0,00		1 162 096,42	10,95	F		2,90	90 875,83	33 169,21	0,00	1 396,02
16078 / 16078_8076900	N	0,00		3 103 333,37	12,01	F		4,31	253 333,32	131 456,20	0,00	29 996,01
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		4 819 183,28					391 859,84	216 318,78	0,00	45 785,35

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point.

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré	4 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	100,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	4 819 183,28 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits	0 produits
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2015 après opérations de couverture éventuelles.

MAIRIE DE TOURS
Eau
Budget Primitif de l'exercice 2015

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

PROCEDURE	Choix du Conseil Municipal		Délibération du
	Seuil unitaire en deçà duquel une immobilisation s'amorti en 1 an : 500 €		
Amortissement	Catégorie de biens amortis	Durée	22/11/2004
	- Réseaux d'assainissement	60 ans	
	- Station d'épuration (Ouvrages et génie civile)		
	- Ouvrages lourds (agglomérations importantes)	60 ans	
	- Ouvrages courants tels que bassins de décantation, d'oxygénation, etc...	30 ans	
	- Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable, canalisation-adduction d'eau	40 ans	
	- Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation) pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris chaudière) installations de ventilation	15 ans	
	- Organes de régulation (électronique, capteurs, etc.)	8 ans	
	- Bâtiments durables (en fonction du type de construction)	100 ans	
	- Bâtiments légers, abris	15 ans	
	- Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques téléphoniques	20 ans	
	- Mobilier de bureau	10 ans	
	- Appareils de laboratoire, matériel de bureau (sauf informatique), outillages	10 ans	
	- Matériel informatique	3 ans	
	- Engins de travaux publics, véhicules	7 ans	
	- Logiciels	2 ans	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		407 307,00	I 407 307,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		391 900,00	391 900,00
1641	Emprunts en euro	391 900,00	391 900,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 407,00	15 407,00
139111	Agence de l'eau	7 315,00	7 315,00
13912	Régions	575,00	575,00
13914	Communes	370,00	370,00
13915	Groupements de collectivités	2 330,00	2 330,00
13918	Autres	3 390,00	3 390,00
020	Dépenses imprévues (dépenses)	1 427,00	1 427,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	407 307,00	614 442,76	1 769 750,10	2 177 057,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		9 638 614,00	III 9 638 614,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 819 307,00	5 819 307,00
28031	Frais d'études	50 000,00	50 000,00
2805	Concess° & droits similaires	10 000,00	10 000,00
28125	Terrains bâtis	30 000,00	30 000,00
281311	Bât. d'exploitat°	250 000,00	250 000,00
281315	Bât. administratifs	30 000,00	30 000,00
281351	Bât. d'exploitat°	4 000,00	4 000,00
281355	Bât. administratifs	500,00	500,00
28151	Installat° complexes spécial.	8 500,00	8 500,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	1 264 000,00	1 264 000,00
28154	Mat. industriel	40 000,00	40 000,00
281561	Service de distribution d'eau	170 000,00	170 000,00
281562	Service d'assainissement	500,00	500,00
28182	Mat. de transport	100 000,00	100 000,00
28183	Mat. de bureau & Mat. inform.	35 000,00	35 000,00
28184	Mobilier	5 000,00	5 000,00
28188	Autres	2 500,00	2 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 819 307,00	3 819 307,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	9 638 614,00	0,00	0,00	2 384 192,86	12 022 806,86

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00
Ressources propres disponibles	12 022 806,86
Solde	12 022 806,86

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2015) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2015 (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice 2015 (3)
1 - ZONE DE CAPTAGE ILE AUX VACHES	4 022 029,06		4 022 029,06	4 022 029,06		0,00
2 - STATION D'ALERTE EN AMONT DES CAPTAGES	603 266,92	-1 734,18	603 266,92	601 532,74		0,00
3 - DEVOIEMENT RESEAUX TRAMWAY	8 197 797,13	-44 057,00	8 197 797,13	8 153 740,13		0,00
4 - PERIMETRE DE PROTECTION DES CAPTAGES	2 000 000,00		2 000 000,00	1 939,68	1 300 000,00	698 060,32
5 - EXTENSION RESEAU VERS SIAEP PARCAY MESLAY ET ROCHECORBON	600 000,00	407 732,80	1 007 732,80	7 732,80	1 000 000,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00		7,00	6,70		
Attaché	A	1,00		1,00	1,00		1,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	2,00		2,00	2,00		2,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00		1,00	0,90		0,90
Adjoint administratif de 1ère classe	C	1,00		1,00	0,80		0,80
Adjoint administratif de 2ème classe	C	2,00		2,00	2,00		2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		57,00		57,00	53,80		53,80
Ingénieur principal	A	2,00		2,00	2,00		2,00
Ingénieur	A	1,00		1,00	1,00		1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	3,00		3,00	3,00		3,00
Technicien principal de 2ème classe	B	3,00		3,00	3,00		3,00
Technicien	B	1,00		1,00	1,00		1,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	4,00		4,00	4,00		4,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	17,00		17,00	14,80	1,00	15,80
Adjoint technique de 1ère classe	C	8,00		8,00	8,00		8,00
Adjoint technique de 2ème classe	C	10,00		10,00	9,00	1,00	10,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00		3,00	3,00		3,00
Agent de maîtrise	C	5,00		5,00	5,00		5,00
TOTAL GENERAL (a + b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		64,00		64,00	60,50	1,00	61,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temp plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité de l'agent, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temp de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel à 80%

(quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C1.1
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
1 adjoints techniques de 2ème classe	C	TECH	330		3-1	CDD
2 adjoints technique de 2ème classe	C	TECH	330		3-2	CDD
Agent occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR

ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ..)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2 : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou

à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupe d'élus



A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée indéterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

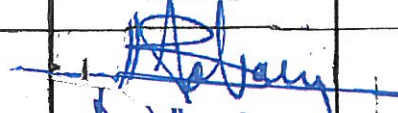


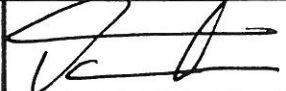








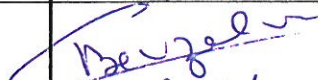






(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.



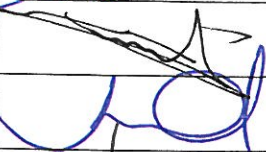





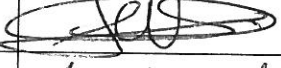
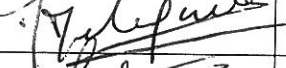
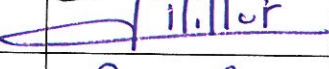


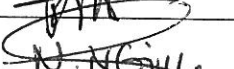
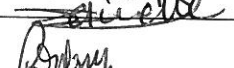

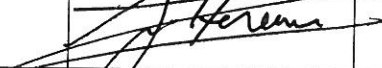

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES – BUDGET PRIMITIF BUDGET ANNEXE EAU	D
<p style="text-align: right;"> Nombre de membres en exercice.....55 Nombre de membres présents.....44 Nombre de suffrages exprimés.....44 </p> <p style="text-align: right;"> VOTES : Pour.....42 Contre..... 2 Abstentions...../ </p> <p style="text-align: center;">Date de convocation : 1^{er} avril 2015</p>	
<p>Présenté par le Maire</p> <p>à TOURS, le 7 avril 2015</p>	
<p>Le Maire,</p> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="text-align: center;">  Serge BABARY </div> </div>	
<p>Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire</p> <p>à TOURS, le 7 avril 2015</p> <p style="text-align: center;">Les membres du Conseil Municipal,</p>	

**BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2015 –
BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

NOMS	Ont voté POUR	Ont voté CONTRE	ABSTENTIONS
Serge BABARY			
Jacques CHEVTCHENKO			
Françoise AMIOT			
Thibault COULON			
Alexandra SCHALK-PETITOT			
Xavier DATEU			
Chérifa ZAZOUA-KHAMES			
Yves MASSOT			
Brice DROINEAU			
Myriam LE SOUËF			
Céline BALLESTEROS			
Olivier LEBRETON			
Christine BEUZELIN			
Christophe BOUCHET			
Brigitte GARANGER-ROUSSEAU			
Edouard de GERMAY			
Barbara DARNET-MALAQUIN			
Lionel BÉJEAU			
Louis ALUCHON			

**BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2015 –
BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

NOMS	Ont voté POUR	Ont voté CONTRE	ABSTENTIONS
Julien ALET			
Danielle OGER			
Isabelle GARRABÉ			
Sophie AUCONIE			
Marion NICOLAY CABANNE			
Cécile CHEVILLARD			
Mauro CUZZONI			
Sylvie BOURBON			
Pierre-Henry MOREAU			
Aurélie OSSADZOW			
Jérôme TÉBALDI			
Monique DELAGARDE			
Antoine GODBERT			
Hélène MILLOT-MOREAU			
Yasmine BENDJADOR	Pouvoir		
Stéphanie LEPRON			
Henri ROUSSEAU			
Danielle NGO NGII			
Jacques BOULANGER			
Gauthier MARTINY	Pouvoir		
Cécile ESTIVIN MERCIER			
Julien HEREAU			
Bastien LEBRUN			
Cécile JONATHAN	Absente		
Gérard GERNOT	Absent		
Monique MAUPUY	Absente		

**BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2015 –
BUDGET ANNEXE DE L'EAU**

NOMS	Ont voté POUR	Ont voté CONTRE	ABSTENTIONS
Jean-Patrick GILLE	<i>Absent</i>		
Nadia HAMOUDI	<i>Absente</i>		
Emmanuel DENIS	<i>Absent</i>		
Caroline DEFORGE	<i>Absente</i>		
David CHOLLET	<i>Absent</i>		
Pierre TEXIER	<i>Absent</i>		
Josette BLANCHET	<i>Absente</i>		
Pierre COMMANDEUR	<i>Absent</i>		
Gilles GODEFROY		<i>[Signature]</i>	
Hélène O'CONNELL		<i>[Signature]</i>	

Certifié exécutoire par Le Maire, compte-tenu de la transmission en Préfecture, le

et de la publication le **- 9 AVR. 2015**

A TOURS, le **- 7 AVR. 2015**



Le Maire,

[Signature]
Serge BABARY